

La Région prolonge son partenariat avec les chasseurs

C'est un dossier qui hérisse les élus écologistes. Déjà, au moment de la signature de la première convention avec la Fédération nationale des chasseurs lors de la première année de mandat, ils étaient montés au créneau, accusant au passage Laurent Wauquiez (LR) de se laisser, entre autres, à une basse manœuvre clientéliste.

Ce partenariat triennal 2016-2018 d'un montant de 3 millions d'euros a été jugé satisfaisant par le président de Région au point de le reconduire pour les trois prochaines années et pour un montant identique. Pour Laurent Wauquiez, les associations de « protection de l'environnement n'ont pas le monopole de la défense de la biodiversité ». Il estime que les chasseurs (ils sont 140 000 en Auvergne-Rhône-Alpes) ont apporté leur pierre en équipant 40 km de routes de piquets anti collision ou encore en construisant des postes de tir pour sécuriser les battues. Il relève également que ce partenariat a permis d'avoir un suivi plus pointu du loup et du lynx grâce à l'installation de 183 pièges à photos. C'est d'ailleurs ce procédé qui a révélé la présence du chacal doré (un canidé appelé aussi petit loup)

en Haute-Savoie.

Auparavant, juste avant d'examiner ce dossier politique, l'assemblée unanime avait voté une **s u b v e n t i o n** de 500 000 euros en faveur des Chrétiens et des minorités d'Orient.

Le budget 2017 retoqué à son tour ?

Les mêmes causes produisant les mêmes effets : il est plus que probable que le budget régional 2017 sera retoqué par la justice administrative comme l'avait été celui de 2016 en mai dernier. C'est en tout cas ce qui ressort des conclusions livrées par le rapporteur public ce jeudi matin.

À la suite d'une action de l'opposition de gauche, le rapporteur estime que son droit d'amendement a été bafoué, l'exécutif rejetant en bloc toutes ses propositions. En général, les conclusions du rapporteur public sont suivies par le tribunal administratif dont la décision devrait être connue dans les prochains jours.

Dans cette perspective, Laurent Wauquiez a d'ores et déjà fait savoir que l'annulation ne porterait que sur un point de droit et non sur le fond du budget et qu'il entendait bien aller devant le Conseil d'État.

G.B.



Pour le président de la Région Laurent Wauquiez, « les associations de protection de l'environnement n'ont pas le monopole de la défense de la biodiversité ». Photo Illustration Le DL/Archives

Les trains voyageurs seront-ils enfin de retour en Ardèche ?

Mercredi 19 et jeudi 20 décembre, la Région était réunie en séance plénière, pour le vote du budget primitif 2019 (lire par ailleurs). À l'occasion d'un amendement déposé par le groupe "L'Humain d'abord PCF", défendu par le conseiller régional de l'Ardèche, François Jacquot, l'exécutif régional a réaffirmé son souhait de voir de voyageurs sur la rive droite du Rhône.

La ligne SNCF est en effet fermée aux voyageurs depuis 1973. Ce jeudi 20 décembre, l'amendement défendant la remise en circulation de TER sur la rive droite du Rhône a retenu l'attention de la majorité régionale. Le texte a ainsi été adopté à l'unanimité même si la Région prévoit d'avancer « par étapes ». Le texte adopté envisage de lancer dès 2019 une étude visant à préparer au mieux la phase opération-

nelle et identifier trois gares stratégiques. La Région Auvergne-Rhône-Alpes travaillera conjointement avec la Région Occitanie. L'exécutif régional, représenté par Martine Guibert, vice-présidente déléguée aux transports, Olivier Amrane, conseiller régional délégué à la ruralité et François Jacquot travailleront ensemble sur ce dossier dès l'année prochaine afin de faire aboutir ce projet.